



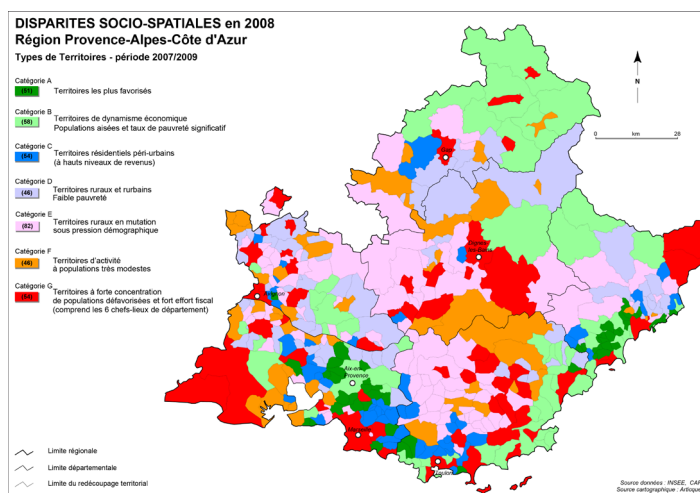
Les dynamiques socio-spatiales des territoires de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur

compas
Au service du sens
avril 2013

Illustration à partir de l'analyse des quartiers des villes d'Avignon, Sorgues et Le Pontet

La typologie

Les 7 groupes sont représentés ci-contre. Les grandes villes de la région, les préfectures des départements apparaissent en rouge. Elles sont caractérisées par une concentration de population à grande difficulté sociale. Il est intéressant d'observer que les territoires vert foncé et bleu foncé sont situés en périphérie de ces grandes villes. Ils regroupent alors les communes péri-urbaines accueillant des populations très favorisées. Cette analyse prend en considération le potentiel financier ainsi que le taux d'effort fiscal.



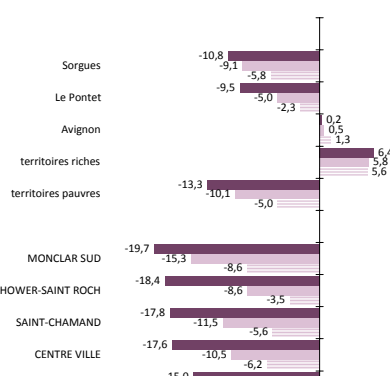
Cette analyse nous a permis d'intégrer les effets de centralité de certaines communes.

La plus value de ce travail est surtout liée à l'analyse des effets de la mobilité des habitants entre chacun de ces groupes de territoires. En effet, la comparaison d'indicateurs entre deux dates permet de mesurer les évolutions entre deux dates, mais ne permet pas de comprendre l'impact du flux de populations sur l'évolution de ces indicateurs.

Les hauts diplômés

Le graphique ci-dessous reprend, par groupe de territoires, l'évolution de l'écart entre la part des personnes ayant achevé leurs études et diplômées de l'enseignement supérieur (ici, bac+2 et au-delà) sur chacun des groupes de territoires et ce même indicateur mais calculé au niveau national.

Ecart à la moyenne nationale du poids des hauts niveaux de formation



Entre 2010 et 2012, la région Provence Alpes Côte d'Azur a réalisé une étude dynamique de l'évolution de ses territoires analysée au regard de l'évolution de ses richesses économiques ainsi que de ses réalités sociales. Cette analyse a permis de faire ressortir 7 groupes de territoires et d'analyser les dynamiques propres à chacun de ces groupes. L'intérêt de cette analyse est de faire apparaître l'accroissement des écarts entre les différents groupes au regard d'indicateurs de potentialités tels que les taux d'activités, les niveaux de vie et les niveaux de formation. De même, les structures des ménages tendent à se différencier entre territoires (avec notamment l'accroissement des adultes seuls, avec ou sans enfants, d'une part et les couples, avec ou sans enfant, d'autre part).

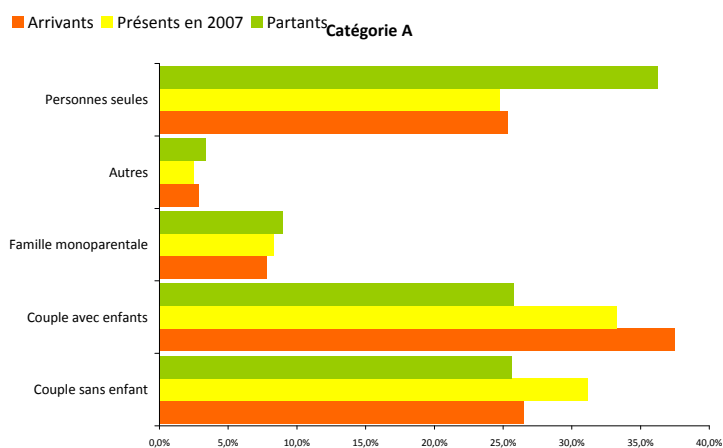
Trois périodes, celles des trois derniers recensements de la population comparables, sont retenues : 1990, 1999 et 2008. Ainsi, en 1990, la région PACA avait un taux de personnes diplômées de l'enseignement supérieur un peu supérieur à celui du niveau national. Depuis cette période l'écart est quasiment resté constant (une légère progression). En 2008, il y avait 0,8 points de diplômés de l'enseignement supérieur de plus dans la

région qu'au niveau national (parmi les personnes ayant achevé leurs études). L'analyse par groupe de territoires fait apparaître des dynamiques très différentes. Les trois groupes de territoires les plus favorisés connaissent une dynamique très positive (les groupes A, B et C) et s'éloignent progressivement des autres groupes de territoires. L'accroissement des écarts peut s'expliquer par deux effets : un effet territoire qui tend à reproduire des réalités différenciées et un effet mobilité qui peut expliquer les évolutions de nos indicateurs. Ainsi, les ménages ayant les diplômes quittent les territoires les moins favorisés et vont s'installer dans les territoires les plus favorisés (là où les autres habitants leur ressemblent le plus). A l'opposé, les habitants les moins formés quittent (notamment pour des raisons de coût du logement) les territoires les plus favorisés et vont rechercher un logement moins onéreux (un logement social par exemple ou un locatif privé peu cher) sur d'autres secteurs.

L'analyse de la dynamique des territoires peut s'expliquer par la combinaison des deux effets. Cette étude a notamment permis de mesurer l'impact des flux dans les dynamiques territoriales.

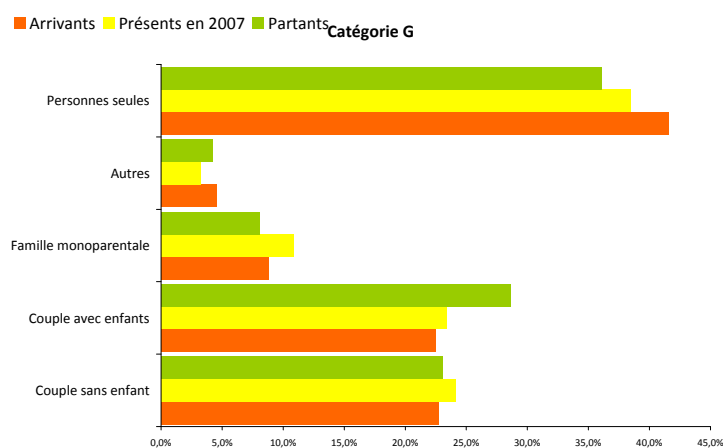
Illustrations de l'impact des flux de populations

Le graphique ci-contre présente pour la catégorie des territoires les plus favorisés, les mobilités observées en 5 années (entre 2002 et 2007) selon la structure familiale. Ainsi, nous observons des flux positifs pour les couples et négatifs pour les ménages composés d'adultes seuls (avec ou sans enfant). Cette distinction est importante, car pour la région en 2009, environ 20% des adultes isolés sans enfant sont sous le seuil de pauvreté, 32% des familles monoparentales, 13% des couples avec enfant et 8% des couples sans enfant. Ainsi, l'analyse du solde migratoire pour la catégorie des territoires les plus favorisés, fait apparaître une situation très favorable puisque partent des ménages pour lesquels le risque de pauvreté est le plus fort et viennent des ménages pour lesquels il est le plus faible.



A l'opposé, pour les territoires les plus défavorisés, en l'occurrence la catégorie G, nous observons l'effet inverse, avec l'accueil de ménages isolés et de familles monoparentales et parallèlement le départ très important des couples avec enfant. L'analyse de ces deux tableaux met en évidence qu'il y a un effet mobilité qui peut contribuer à expliquer par exemple les écarts de niveau de vie observés entre les différents groupes.

Ainsi, à partir de l'analyse des flux, les territoires les plus favorisés (catégorie A) voient arriver des couples avec enfant, des cadres et des personnes ayant un niveau de formation Bac+2 et au-delà. A l'opposé, partent des monoparents et des personnes isolées ainsi que des bas niveaux de formation, des ouvriers et des employés.



Dans la catégorie G (les territoires où se retrouvent les populations les plus défavorisées) arrivent des familles monoparentales et des personnes isolées, ainsi que des personnes ayant de faibles niveaux de formation, des ouvriers et des employés ainsi que des personnes qui sont au chômage.

Bien évidemment, le coût du logement explique cette situation. L'impact peut aussi se mesurer en matière de mixité sociale. Ces flux de population engendrent entre groupes de territoires une atténuation des effets des mobilités sociales internes (des employés qui deviennent cadres par exemple). Dès lors, la diversité des structures sociales au sein de ces territoires ne progresse pas depuis 10 ans.

Quel impact de la crise au regard de la typologie des territoires pour l'ensemble de la région PACA?

L'analyse qui suit reprend trois dimensions concernant la mesure de l'impact de la crise sur les habitants et notamment les plus fragiles de la région.

Le premier indicateur reprend l'évolution de la demande d'emploi recensée par pôle emploi. Il nous manque bien évidemment l'effet découragement, c'est à dire non inscription à pôle emploi bien qu'en situation de recherche d'emploi. Cet effet est réel et lié notamment au durcissement dans l'accès aux indemnités.

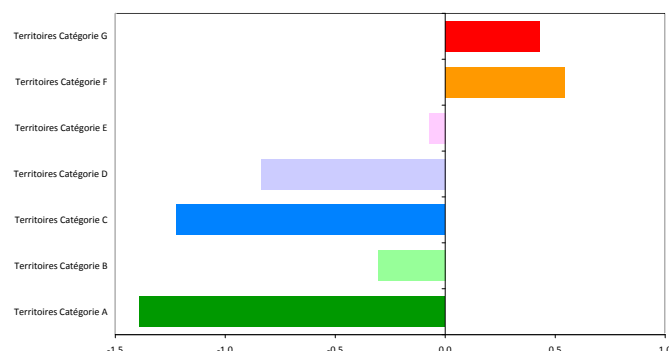
La deuxième série d'indicateurs reprend les bénéficiaires de prestations sociales au titre de la CAF. Nous avons notamment retenu les bénéficiaires des minima sociaux ainsi que les allocataires dont les ressources dépendent à plus de 50% des prestations de la CAF. Ce dernier indicateur permet de prendre conscience de la très grande fragilité économique des ménages concernés.

Le troisième indicateur provient des sources fiscales et notamment des niveaux de revenus des ménages à partir des données fiscales selon la composition des ménages.

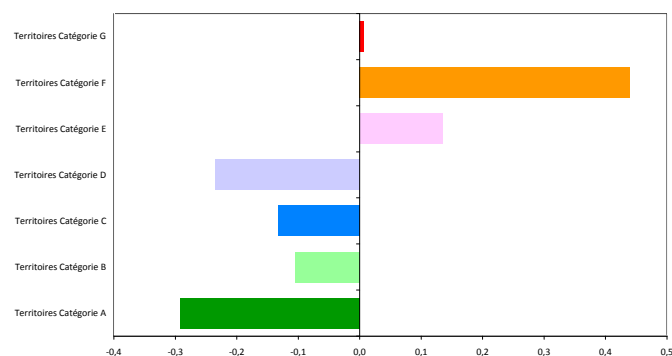
Ces trois dimensions nous permettent de faire le lien entre le niveau de vie, la dépendance aux prestations et la participation à la production.

L'analyse de l'évolution des demandeurs d'emplois en catégorie A (l'analyse est identique en prenant les catégories A, B et C) fait apparaître des effets différenciés entre territoires. Ainsi, pour les classes de la typologie les plus favorisées (les A, B, C et D) les variations d'indices de chômage se situent entre 2,2 et 3,3 points de progression entre le 31/12/2007 et le 31/12/2011. Ainsi, à titre d'exemple, pour la catégorie A la progression est de 2,2 points, c'est à dire que l'indice de chômage est passé de 5,9% de la population active au sens de l'INSEE à 8,1%. Par contre pour les classes E, F et G, c'est à dire les territoires les plus fragiles, les évolutions sont comprises entre 3,5 et 4,2 points. Pour la catégorie F, la variation est de 4,2 points soit un passage d'un indice de 9,3% à 13,5%. Pour la catégorie G cette variation est de 4 points, de 10,7% à 14,7%. Pour l'ensemble de la région, la variation est de 3,6 points en moyenne. Ainsi, les territoires ayant déjà les indices les plus forts en 2007 sont ceux qui fin 2011 avaient connu les évolutions (en points) les plus fortes. Le chômage a plus fortement impacté les territoires les plus fragiles de la région et moins fortement les territoires qui avaient les potentiels les plus importants.

chômage - écart à l'évolution régionale



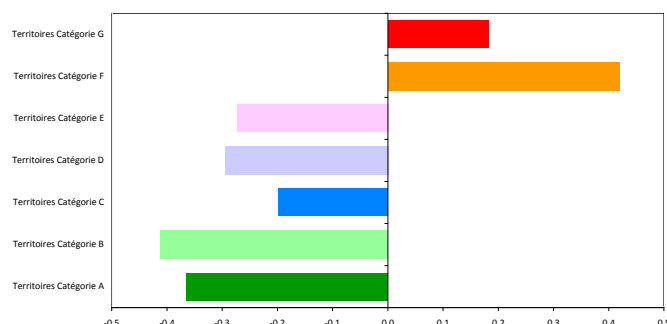
minima sociaux - écart à l'évolution régionale



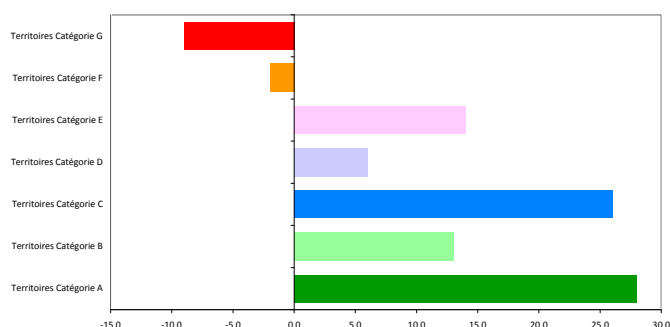
L'analyse des prestations sociales donne un éclairage en terme de dépendance aux revenus sociaux. Là encore, les écarts entre les différentes catégories sont assez importants. Il faut noter, à l'instar de ce qui est présenté plus haut, que dans toutes les catégories de la typologie il y a une progression des valeurs des indicateurs. La situation s'est partout dégradée. Par contre, les évolutions ne sont pas du même ordre. Ainsi, dans les catégories les plus favorisées (les catégories A, B, C et D) les variations se situent entre 0,2 et 0,4 points de progression pour la part des bénéficiaires des minima sociaux entre le 31/12/2009 (nous avons choisi de prendre cette date afin de prendre en considération l'arrivée du RSA) et le 31/12/2011. Ainsi, pour la catégorie A, la part des ménages concernés par les minima sociaux est passée de 4 à 4,2% en deux ans de crise. Par contre, pour les trois catégories les plus fragiles, la progression se situent entre 0,6 et 1 point. Ainsi, pour la catégorie F, le taux est passé de 9,1% des ménages du territoire à 10,1% entre 2009 et 2011. Le delta est plus faible pour la catégorie G, puisqu'il est de 0,6 points (de 6,7% à 7,3%).

La part des allocataires de la CAF dont le revenu dépend à plus de 50% des prestations a progressé plus faiblement dans les territoires les plus aisés (entre 0,5 et 0,7 points) que dans les territoires les plus fragiles (entre 0,6 et 1,4 points). Pour la classe A, la variation est de 0,6 points (de 13% à 13,6% entre 2009 et 2011 parmi les allocataires de la CAF). Pour la classe F, la variation a été de 22,9% à 24,3%, soit une progression de 1,4 points. Pour la classe G, les taux ont évolué de 25,2% à 26,3% soit une progression de 1,1 points.

dépendance à 50% des prestations - écart à l'évolution régionale



1er décile mensuel déclaré par UC - écart à l'évolution régionale



Enfin, l'analyse des revenus par unité de consommation nous donne des évolutions différenciées là aussi selon les territoires de la typologie. Ainsi, pour le premier décile, c'est à dire le décile qui regroupe les personnes les plus fragiles économiquement, la variation du revenu par unité de consommation varie entre -1 et +36€ par mois. Pour les territoires les plus fragiles, la variation a été de -1€ à +22€. Pour les quatre autres groupes de territoires la variation a été de 14€ à 36€. Ainsi, pour le groupe de territoire le plus favorisé, la catégorie A, la variation a été de 36€. Pour les territoires les plus fragiles, la variation a été de -1€ pour la catégorie G et de +6€ pour la catégorie F.

A partir des indicateurs dont nous disposons concernant les premières années de la crise économique actuelle, nous pouvons observer des effets très différenciés selon les territoires. Ainsi, par exemple, pour le territoire A, tous les indicateurs retenus font apparaître un impact de la crise qui est le plus faible. Ainsi, la variation du premier décile y a été la plus importante, les évolutions de l'indice de chômage y sont les plus faibles, de même que les évolutions concernant la part des ménages fortement dépendants des prestations sociales ou des minima sociaux.

Transférer cette méthodologie dans le cadre d'une analyse infra-communale

Le travail qui a été mis en œuvre a permis pour quelques grandes communes de faire ressortir les dynamiques observées en infra-communale. Au cours de cette année 2013, l'objectif de la démarche au-delà de la simple mise à jour et de l'analyse des impacts de la crise, vise à développer une analyse plus fine calquée sur les IRIS (îlots Regroupés pour l'Information Statistique). **Cette analyse s'inscrit parfaitement dans le contexte de la convention passée par l'ARF et le Ministère de la ville le 13 février dernier.** Celle-ci précise que les Régions deviendront un des acteurs clés de la politique de réduction des inégalités entre les quartiers en étant « autorité de gestion des fonds structurels européens dédiés aux quartiers prioritaires de la politique de la ville pour la période 2014/2020 ». Les régions, « s'engageront dans la préparation des futurs contrats de ville en amont dès la phase de diagnostic et seront appelées à en être signataires ». Enfin, au-delà des quartiers retenus dans le cadre de la politique de la ville, les Régions pourront déployer leurs moyens sur des quartiers qui nécessitent leur intervention « sur la base d'un diagnostic et d'objectifs partagés avec le territoire ».

La démarche mise en œuvre par la Région PACA s'inscrit donc parfaitement dans ce cadre contextuel. Ce travail vise à donner à la région les outils d'une meilleure connaissance des dynamiques des quartiers de sa région au regard de l'ensemble des quartiers nationaux afin d'en comprendre les enjeux pour aujourd'hui mais aussi pour demain.

Une classification nationale de tous les IRIS de France afin d'analyser les dynamiques territoriales

Une classification a été menée avec des données disponibles sur la période 1999/2001 avec la détermination d'axes factoriels qui ont été maintenus sur la période 2009. Trois oppositions entre les territoires sont apparues (trois axes factoriels déterminants) : les revenus, la part des salaires dans les revenus et le niveau de formation des populations. Seuls les IRIS dont la population dépasse les 500 habitants ont été retenus. L'analyse a permis d'identifier 8 groupes de quartiers.

La classe A : Des populations très favorisées à faible dépendance des revenus salariaux

Cette classe regroupe les populations les plus aisées, les indicateurs de chômage les plus faibles, les niveaux de formation les plus importants, la plus faible proportion de familles monoparentales (4% des quartiers français).

La classe B : Des quartiers de populations actives très favorisées (14% des IRIS français)

A la différence de la classe A, ce groupe de quartiers regroupe des territoires où les ménages ont un très bon niveau de vie qui est lié à un niveau de salaire très fort, avec un taux d'activité féminine qui est supérieur. Cela se traduit par ailleurs par un taux d'actifs occupés qui est largement supérieur à la moyenne française (10 points de plus). La précarité de l'emploi y est la plus faible de toutes les classes (peu de temps partiel et peu de contrats précaires).

La classe C : Des quartiers résidentiels favorisés et vieillissant (18% des IRIS français)

Le niveau de revenu, bien que significativement plus faible que pour les deux classes précédentes y est supérieur à la situation nationale. La dispersion des revenus y est plus faible que pour les autres classes. Il y a beaucoup de personnes seules et des sources de revenus qui proviennent pour une partie importante des retraites et pensions. La population pauvre est peu présente dans ces quartiers.

La classe D : Des quartiers résidentiels d'accueil de familles plutôt favorisées et actives (19% des quartiers français, la plus forte proportion)

Le niveau de revenu est très proche de celui qui est observé pour l'ensemble du territoire national. Les niveaux de formation sont aussi très proches de la moyenne nationale. La part des familles monoparentales y est aussi similaire. La spécificité de ces territoires tient dans la sur-représentation des revenus liés au travail (le deuxième groupe de territoires pour l'importance de cette variable).

La classe E : Les quartiers de centre ville à forte disparité sociale (8% des IRIS français)

L'écart entre les revenus des plus aisés et les revenus des plus pauvres y est ici le plus important. Ces quartiers se caractérisent aussi par une forte proportion de hauts niveaux de formation accompagnée de salariés en situation précaire ou travaillant à temps partiel. Cette situation est la caractéristique des territoires de centre ville.

La classe F : Des ménages locataires fragiles avec forte présence de personnes seules et âgées (16% des IRIS français)

Il s'agit de territoires où la part des logements sociaux ou en locatif privé est très importante et où l'offre de logements est plus ancienne (des années 50 et début des années 60). Le niveau de revenu est significativement plus faible qu'en moyenne nationale. Les familles sont très peu présentes dans ces territoires ainsi que les revenus liés au travail. Il s'agit essentiellement de revenus liés aux retraites et pensions.

La classe G : des quartiers de familles locataires en logement social fragiles avec une forte dépendance aux revenus salariaux (12% des IRIS français)

Les niveaux de revenus dans ces quartiers sont très faibles (juste au-dessus de la classe H), mais très fortement dépendants des revenus du travail (peu de revenus de retraites/pensions de même que peu de revenus provenant du patrimoine ou d'activités indépendantes). Ainsi, il s'agit des quartiers où la dépendance aux revenus du travail y est la plus forte. Il y a une forte proportion de familles monoparentales. Les niveaux de formation de ces habitants sont très faibles. Une partie des quartiers concernés par les CUCS se situent dans cette catégorie.

La classe H : Des quartiers d'accueil de populations à fortes difficultés socio-économiques (9% des quartiers français).

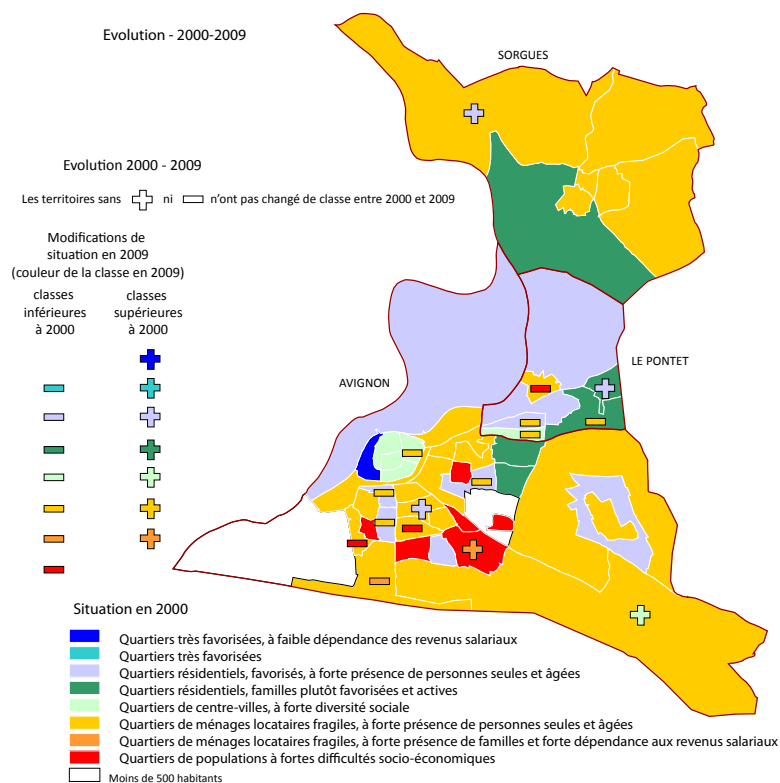
Ces quartiers se caractérisent par le plus fort taux de familles monoparentales, de personnes occupant un emploi précaire, de personnes au chômage ainsi que de personnes n'ayant aucun diplôme. La plupart de ces territoires sont concernés par la politique de la ville. Il s'agit donc des quartiers les plus fragiles des villes françaises.

La situation d'Avignon - Le Pontet - Sorgues

Sur les trois communes, un seul IRIS appartient à la classe A (le seul du département). Il n'y a pas d'IRIS appartenant à la catégorie B. Par contre les classes C et F sont beaucoup plus représentées.

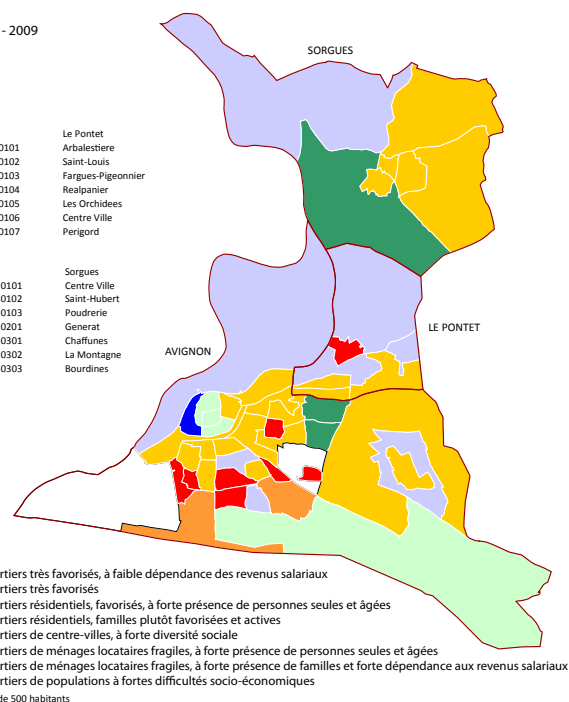
Il y a 8 IRIS qui relèvent de la catégorie H.

Quelles évolutions entre 2000 et 2009 ?



TYPOLOGIE - 2009

0102	Avignon	
0103	Montfavet Banlieue	
0104	Montfavet Pericentre	
0105	Montfavet Centre	
0106	Durance-Cantarel	
0107	Durance-Baigne Pieds-Hopital	
0108	Courtoine	
0109	La Pionne-Zone d'Echange	0101
0110	La Balance-Raspail	0102
0111	La Balance-Palais des Papes	0103
0112	Zone Pietonne	0104
0113	Magnanen-Teinturiers	0105
0114	Carmes-Infirmiers-Thiers	0106
0115	Synagogue-Bonaventure	0107
0116	Saint-Veran-Marsillargues	
0117	Route de Mories-Realpanier	
0118	Pont des Deux Eaux	
0119	La Grange d'Orel	0101
0120	Clos de l'Epi-Neuf Peyres	0102
0121	Fontcouverte	0103
0122	Saint-Ruf-Trillade Sud	0201
0123	Rotondes-Barbriere	0301
0124	Saint-Chamand	0302
0125	Saint-Gabriel-Clos de la Murette	0303
0126	Saint-Gabriel-Clos de la Murette	
0127	Chevalier de Folard-Sources Sud	
0128	Croix des Oiseaux	
0129	Rocade Sud-Cabriere	
0130	Lopy-Chemin des Deux Routes	
0131	Monclar Sud	
0132	Eisenhower-Saint Roch	
0133	Champfleury	
0134	Monclar Nord	
0135	Saint-Ruf-Trillade Nord	
0136	Saint-Jean-Saint-Genies	
0137	Stuart-Nil-Malpeigne	
0138	Barthelasse-Piot étendu	



La carte ci-contre fait apparaître de très nombreux changements de classes. Ainsi, entre 2000 et 2009, 5 IRIS ont vu leur situation s'améliorer plus rapidement que l'évolution pour la même période des autres IRIS nationaux de la même classe. Il faut ainsi noter qu'un des quartier est passé de la classe H à la classe G avec notamment une progression des revenus liés aux retraites, pensions (un vieillissement de la population).

A l'opposé, 11 IRIS ont connu une situation inverse. Trois ont par ailleurs évolués vers la classe H. Il s'agit d'IRIS qui étaient tous en situation de fragilités (classe F, avec des ménages locataires à forte présence de personnes seules et âgées).

codzone	DEPCOM	LIBCOM	LIB IRIS	Actuel	Histo
840070118	84007	Avignon	La Grange d'Orel	H	H
840070122	84007	Avignon	Rotondes-Barbriere	H	H
840070123	84007	Avignon	Saint-Chamand	H	H
840070126	84007	Avignon	Chevalier de Folard-Sources Sud	H	F
840070128	84007	Avignon	Rocade Sud-Cabriere	H	H
840070130	84007	Avignon	Monclar Sud	H	H
840070131	84007	Avignon	Eisenhower-Saint Roch	H	F
840310108	84031	Carpentras	Centre Ville	H	H
840310109	84031	Carpentras	Amandiers	H	H
840350201	84035	Cavaillon	Dr Ayme	H	H
840870104	84087	Orange	Centre Ville	H	F
840870105	84087	Orange	Marquis-Baron-Les Veyrieres	H	H
840920106	84092	Le Pontet	Centre Ville	H	F

Le tableau ci-dessus fait apparaître les IRIS du département qui appartiennent à cette classe ainsi que les éventuelles évolutions au cours des années 2000.

Indicateurs clés concernant les quartiers d'Avignon et leur dynamique

Comment lire ce tableau ?

L'ensemble des revenus connus est pris en considération, y compris les revenus du patrimoine et ceux issus de la redistribution. Pour ces derniers il s'agit d'une estimation Compas. Le revenu est celui du ménage en partant du principe que le revenu est mutualisé. Le revenu par unité de consommation tient compte de la composition du ménage (à l'image des parts fiscales dans le cadre de la déclaration des revenus). Ainsi, la première personne représente une unité de consommation, toutes les autres personnes du ménage de plus de 14 ans représentent 0,5 part et les moins de 14 ans 0,3 parts. Par exemple un couple avec deux enfants dont l'un a moins de 14 ans représente : 1 UC pour le premier adulte, 0,5 UC pour le deuxième adulte, 0,5 UC pour l'enfant de plus de 14 ans et 0,3 UC pour l'enfant de moins de 14 ans, soit : 1 + 0,5 + 0,5 + 0,3 = 2,3 UC. Ainsi, si ce ménage a un revenu de 2300 € par mois en moyenne allocations familiales et aides au logement comprises, il a un revenu par unité de consommation de 1000 € / UC (2300 € / 2,3).

Le revenu médian par UC représente le revenu du ménage qui a autant de ménages plus pauvres que lui que de ménages plus riches que lui.

Le premier décile, représente le ménage qui par UC a 10% de la population qui est plus pauvre que lui. Le premier quartile représente le ménage qui par UC a 25% de la population qui est plus pauvre que lui. Le neuvième décile représente le ménage qui a 90% de la population qui est plus pauvre que lui.

Afin de faciliter la lecture des données, nous avons retenu un classement des IRIS en trois groupes distincts :

- les 10 quartiers les plus pauvres d'Avignon (au regard du niveau de revenus médian par unité de consommation) qui intègrent l'ensemble des quartiers de la catégorie H et deux IRIS situés dans les classes F et G
- les 10 IRIS où les niveaux de revenus sont les plus forts
- les autres IRIS des trois communes qui sont situés entre ces deux extrêmes

Comment évolue la population ?

La population a diminué sur les 10 quartiers les plus pauvres alors qu'elle a légèrement progressé sur les quartiers les plus aisés et fortement progressé sur les autres territoires.

Où naissent les enfants ?

Les naissances s'effectuent dans les quartiers pauvres. Ainsi, par femme en âge d'avoir un enfant, le nombre de naissances est deux fois supérieur dans les quartiers les plus pauvres que dans les quartiers les plus riches.

Le niveau de revenus et la pauvreté

Estimation des revenus après prestations et avant impôts par unité de consommation

	Démographie fiscale		Revenus fiscaux des ménages par unité de consommation (mensuels en euros)											Ecart	
	Ménages	Population	1er décile	2ème décile	1er quartile	3ème décile	4ème décile	Médiane	6ème décile	7ème décile	3ème quartile	8ème décile	9ème décile	inter-quartiles	inter-déciles
Monclar Sud	872	3 088	455	455	479	548	646	776	876	976	1 036	1 116	1 336	557	881
Saint-Chamand	851	2 464	455	455	521	603	718	848	945	1 051	1 153	1 251	1 514	632	1 059
La Grange d'Orel	1 047	2 760	455	455	534	622	749	859	967	1 107	1 194	1 311	1 706	660	1 251
Eisenhower-Saint Roch	732	1 956	455	455	568	626	785	898	1 035	1 202	1 359	1 524	1 842	791	1 387
Rotondes-Barbieri	793	2 048	455	480	583	666	789	911	1 021	1 168	1 250	1 353	1 659	667	1 204
Rocade Sud-Cabriere	1 780	4 676	455	554	639	699	810	942	1 088	1 271	1 417	1 550	1 935	778	1 480
Saint-Gabriel-Croix de Noves	805	2 164	455	632	775	833	923	1 039	1 172	1 314	1 427	1 583	2 086	652	1 631
Centre Ville	838	2 044	455	623	721	799	945	1 054	1 206	1 378	1 464	1 562	1 849	744	1 394
La Montagne	443	1 279	455	554	676	771	888	1 070	1 222	1 410	1 517	1 679	2 078	841	1 623
Chevalier de Folard-Sources Sud	1 870	4 504	455	609	708	793	934	1 090	1 252	1 467	1 581	1 759	2 201	873	1 746
territoires pauvres	10 031	26 980	455	520	628	702	825	953	1 082	1 239	1 346	1 476	1 836	718	1 381
Saint-Ruf-Trillade Sud	1 423	2 985	540	1 000	1 122	1 252	1 390	1 587	1 808	2 054	2 169	2 325	2 987	1 047	2 447
Synagogue-Bonaventure	1 289	2 660	849	1 103	1 200	1 267	1 426	1 600	1 794	1 983	2 096	2 231	2 673	896	1 824
Les Orchidees	785	1 847	900	1 105	1 203	1 294	1 461	1 605	1 798	1 995	2 123	2 263	2 724	920	1 824
Saint-Ruf-Trillade Nord	1 434	2 649	779	1 070	1 168	1 249	1 425	1 608	1 798	2 068	2 185	2 336	2 911	1 017	2 132
Montfauvet Pericentre	1 881	4 653	793	1 037	1 151	1 252	1 465	1 643	1 840	2 090	2 249	2 385	2 950	1 099	2 157
Arbalestiere	834	2 067	1 059	1 240	1 313	1 372	1 508	1 664	1 816	2 012	2 114	2 269	2 647	800	1 588
Monclar Nord	1 144	2 152	782	1 051	1 160	1 269	1 457	1 665	1 936	2 243	2 434	2 643	3 544	1 274	2 762
La Balance-Palais des Papes	1 716	2 878	584	971	1 087	1 196	1 453	1 703	2 035	2 483	2 775	3 110	4 185	1 688	3 601
Saint-Gabriel-Clos de la Murette	484	1 077				1 296		1 836			2 442			1 146	
La Balance-Raspail	1 275	2 095	778	1 190	1 339	1 506	1 809	2 051	2 363	2 719	2 982	3 284	4 394	1 643	3 616
territoires riches	12 265	25 060	778	1 072	1 186	1 283	1 479	1 681	1 905	2 182	2 352	2 548	3 253	1 166	2 475
Avignon	40 805	89 343	455	753	856	944	1 121	1 303	1 513	1 764	1 915	2 092	2 664	1 059	2 209
Le Pontet	6 828	16 744	666	956	1 053	1 137	1 315	1 482	1 674	1 868	1 985	2 133	2 578	932	1 912
Sorgues	7 315	18 416	648	918	1 012	1 096	1 250	1 401	1 574	1 779	1 889	2 028	2 475	877	1 827
France métropolitaine	26 204 549	61 653 616	817	1 077	1 176	1 267	1 444	1 628	1 835	2 090	2 250	2 451	3 156	1 074	2 338

On considère au minimum le montant du RSA personne seule pour estimer les revenus après prestations

source : INSEE, DGI 2009 & estimations Compas

Montants de référence en euros	2006	2007	2008	2009
RSA personne seule (RMI avant 2009)	433	441	448	455
seuil de pauvreté INSEE (à 50%)	733	757	791	795
seuil de pauvreté INSEE (à 60%)	880	908	949	954

Le niveau de revenus par UC pour Avignon est de 1 303€ par UC et par mois, soit plus de 300 € en dessous du niveau de revenu médian par UC de la France métropolitaine (le Pontet et Sorgue ayant un niveau de revenu un peu supérieur). L'écart est donc très significatif. Pour les 10 IRIS les plus pauvres des trois communes, le revenu médian est de 953 € par mois par UC contre 1 681 € pour les 10 IRIS les plus riches des trois communes.

Dès lors, les taux de pauvreté (le seuil de pauvreté est estimé sur la base de 60% du revenu médian par unité de consommation au niveau national, soit 954 €) estimés sont très forts dans les quartiers. Ainsi, pour les 10 IRIS les plus pauvres, le taux de pauvreté des ménages est de 50% (jusqu'à 67% pour l'un des quartiers), contre 15% pour les 10 IRIS les plus riches (un niveau équivalent à celui qui est observé au niveau national en moyenne).

D'où viennent les revenus ?

59% des revenus des habitants du quartiers de Monclar Sud (le quartier le plus pauvre) viennent du travail (salaires / traitements) contre 47% pour le quartier de Balance / Raspail (le quartier le plus riche).

La part des personnes liées à l'immigration

Les écarts entre territoires sont très importants entre les IRIS (de 13% pour le quartier le plus riche à 80% pour le quartier le plus pauvre).

Si sur l'ensemble de la ville, 21% de la population active est demandeuse d'emploi (au sens du recensement de la population), ce ratio est de 36% pour la population qui est en lien avec l'immigration, c'est à dire la population qui vit avec au moins une personne dans son ménage qui est immigrée.

36% des personnes diplômées de l'enseignement supérieur dans les 10 IRIS les plus pauvres occupent un emploi ouvrier ou employé. Ce taux est de 45% pour les personnes liées à l'immigration. Il est de 27% pour l'ensemble des personnes qui habitent les 10 IRIS les plus aisés.

20% des diplômés des 10 IRIS les plus pauvres occupent un emploi de type cadre contre 26% pour l'ensemble des IRIS les plus riches. Les personnes liées à l'immigration dans les 10 quartiers les plus pauvres ayant un diplôme de l'enseignement supérieur occupent un emploi de cadre dans 13% des situations (contre 24% pour les personnes liées à l'immigration dans les 10 quartiers les plus riches).

Enfin, 40% des personnes diplômées en lien avec l'immigration dans les quartiers pauvres sont au chômage au sens de l'INSEE contre 19% pour l'ensemble des diplômés des quartiers pauvres (et 16% des diplômés des 10 IRIS les plus riches).

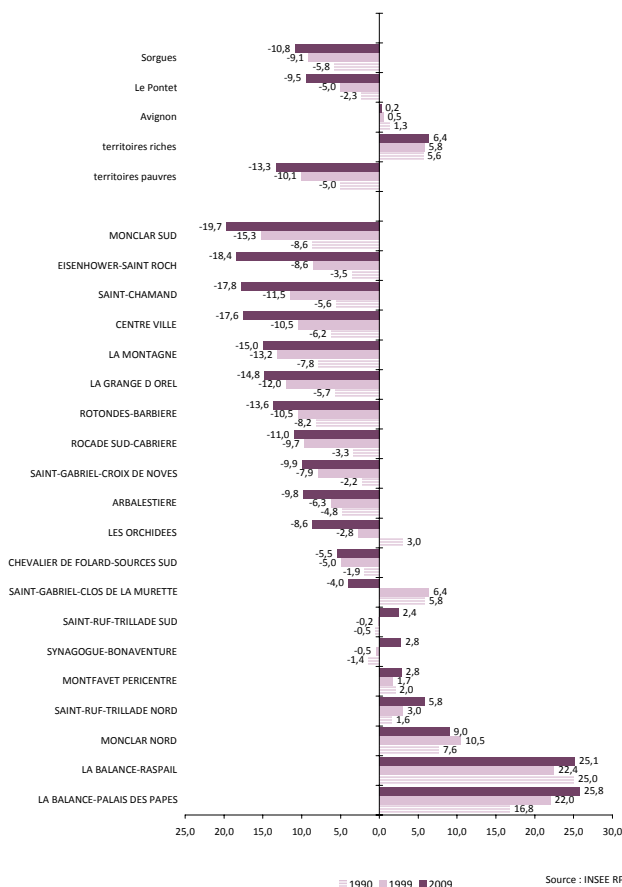
Population vivant dans un ménage en lien avec l'immigration*

Commune	IRIS	Population vivant dans un ménage en lien avec l'immigration*	Part parmi la population totale en %	Population étrangère	Part parmi la population totale en %
Avignon	Monclar Sud	2 111	79,9	1 089	41,2
Avignon	Saint-Chamand	1 342	56,0	508	21,2
Avignon	La Grange d'Orel	1 197	45,5	539	20,5
Avignon	Eisenhower-Saint Roch	1 228	65,1	641	34,0
Avignon	Rotondes-Barbiere	1 083	54,8	385	19,4
Avignon	Rocade Sud-Cabriere	2 125	48,2	664	15,1
Avignon	Saint-Gabriel-Croix de Noves	1 011	50,1	199	9,9
Le Pontet	Centre Ville	971	47,0	453	21,9
Sorgues	La Montagne	707	53,6	372	28,2
Avignon	Chevalier de Folard-Sources Sud	1 821	43,1	710	16,8
territoires pauvres		13 597	53,2	5 560	21,7
Avignon	Saint-Ruf-Trillade Sud	545	19,9	165	6,0
Avignon	Synagogue-Bonaventure	575	19,4	192	6,5
Le Pontet	Les Orchidees	579	30,7	196	10,4
Avignon	Saint-Ruf-Trillade Nord	385	14,8	121	4,7
Avignon	Montfavet Pericentre	741	16,2	101	2,2
Le Pontet	Arbalestiere	321	14,8	36	1,7
Avignon	Monclar Nord	296	14,6	128	6,3
Avignon	La Balance-Palais des Papes	450	13,6	179	5,4
Avignon	Saint-Gabriel-Clos de la Murette	265	23,6	65	5,8
Avignon	La Balance-Raspail	280	12,8	92	4,2
territoires riches		4 438	17,3	1 275	5,0
Avignon		28 235	31,5	9 836	11,0
Le Pontet		4 729	28,0	1 534	9,1
Sorgues		4 527	25,1	1 653	9,2

* Population vivant dans un ménage où au moins une personne est immigrée

Source : INSEE - RP fichier détail 2009

Écarts à la moyenne nationale du poids des hauts niveaux de formation



Qui bouge?

15% des habitants des 10 IRIS les plus pauvres sont arrivés sur leur commune depuis moins de 5 ans. Ce taux est de 23% dans les 10 IRIS les plus riches. La mobilité résidentielle est beaucoup plus faible dans les quartiers les plus pauvres (ce qui ne s'explique pas que par l'effet du renouvellement urbain).

Où sont les jeunes ?

La jeunesse (11/24 ans) est plus importante dans les quartiers les plus pauvres (20%) que dans les quartiers les plus riches (17%). Mais la structure par âge repose sur les 18/24 dans les territoires plus aisés proches du centre ville (effet étudiants).

Le niveau de formation

Ce graphique représente l'écart entre la part des personnes ayant un diplôme de l'enseignement supérieur en France Métropolitaine et la part des personnes ayant un diplôme sur chacun des territoires d'observation. L'analyse est effectuée sur trois années : 1990, 1999 et 2009.

Dans les territoires riches, la part des diplômés de l'enseignement supérieur s'accroît plus rapidement qu'au niveau national. Par contre, dans les 10 IRIS les plus pauvres l'écart en négatif progresse (de 5 points en 1990 à 13 points de retard en 2009).

Dès lors, les écarts entre les deux groupes de territoires s'accroissent significativement.

Le taux d'activité et les écarts H/F

La part des 25/54 ans qui est active (occupant un emploi ou recherchant un emploi) a stagné dans les 10 IRIS les plus pauvres. Elle a fortement progressé dans les 10 IRIS les plus riches. Cet accroissement des écarts est très intéressant au regard du poids des salaires et traitements dans les revenus des ménages. Cette situation renforce l'appauvrissement relatif de ces quartiers.

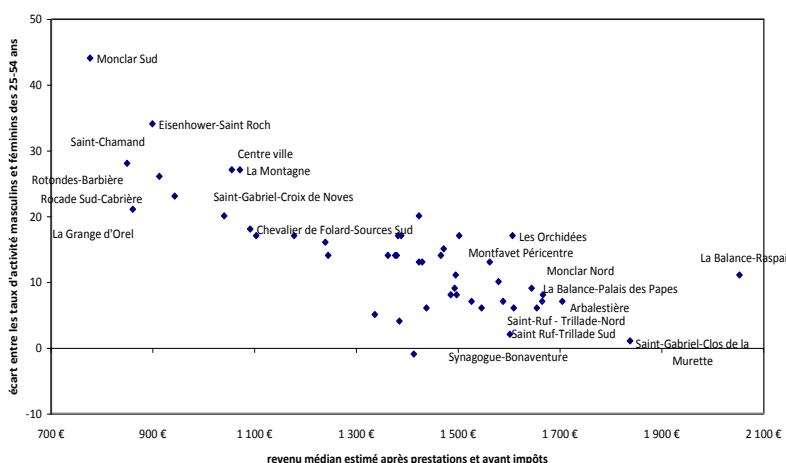
L'écart entre les hommes et les femmes s'est légèrement réduit au cours de ces 10 dernières années dans les quartiers les plus pauvres mais il reste beaucoup plus important que dans les 10 quartiers les plus riches.

Populations actives

	Population de 15-64 ans active	Taux d'activité des 15-64 ans	Taux d'activité des 25-54 ans		Population de 15-64 ans active occupée
			1999	2009	
Monclar Sud	884	51,4	60,6	59,4	501
Saint-Chamand	896	63,3	78,0	73,4	514
La Grange d'Orel	945	59,2	76,8	76,9	578
Eisenhower-Saint Roch	649	57,2	74,9	65,3	374
Rotondes-Barbière	759	62,0	78,7	75,8	493
Rocade Sud-Cabrière	1 679	63,0	79,0	78,1	1 177
Saint-Gabriel-Croix de Noves	742	64,0	81,4	77,9	500
Centre Ville	861	70,9	75,3	82,9	641
La Montagne	518	59,7	68,5	79,3	376
Chevalier de Folard-Sources Sud	1 661	68,3	81,2	80,2	1 250
territoires pauvres	9 594	62,2	75,8	75,5	6 403
Saint-Ruf-Trillade Sud	1 208	76,3	85,8	90,5	1 062
Synagogue-Bonaventure	1 480	69,5	85,3	92,8	1 262
Les Orchidées	808	69,4	85,1	85,2	667
Saint-Ruf-Trillade Nord	1 227	74,9	90,2	90,5	1 023
Montfavet Péricentre	1 894	68,9	84,7	90,2	1 712
Arbalestière	812	65,6	84,6	90,3	738
Monclar Nord	934	73,6	87,0	90,4	775
La Balance-Palais des Papes	1 778	76,5	73,8	89,0	1 487
Saint-Gabriel-Clos de la Murette	361	62,8	86,6	93,5	313
La Balance-Raspail	1 077	72,4	86,4	91,5	939
territoires riches	11 579	71,7	84,3	90,3	9 978
Avignon	39 141	67,9	81,6	84,6	30 818
Le Pontet	7 286	66,2	84,9	82,1	6 229
Sorgues	7 964	70,4	79,1	86,9	6 761
France Métropolitaine	29 134 693	71,9	87,5	89,9	25 853 297

Source: INSEE RP 1999-2009

Lien entre les inégalités d'activité hommes/femmes et les niveaux de revenus



Quelle est la structure des ménages ?

Près d'un ménage sur deux (48% en stagnation) dans les quartiers les plus pauvres est un ménage ne comprenant qu'un seul adulte. Le taux est un peu supérieur dans les quartiers les plus riches (53% en progression)

Et la taille des ménages ?

Une taille des ménages qui stagne dans les quartiers les plus pauvres (2,6 personnes par logement) et qui diminue fortement dans les 10 quartiers les plus riches (1,9 personnes par logement).

Conclusion

L'analyse comparée des deux groupes extrêmes fait apparaître des dynamiques de développement des territoires très différentes. Les indicateurs interrogent sur l'accroissement des écarts très importants en 10 ou 20 ans. La spécialisation des territoires, le vivre entre soi, a été renforcé. Cette tendance va-t-elle se prolonger ? Les premières analyses issues des effets de la crise semblent renforcer les tendances et nous interrogent sur les dynamiques à venir dans les quartiers. En effet, l'indicateur de dépendance au travail est tout aussi important dans les quartiers (loin des idées reçues) qu'il ne l'est dans le reste de l'agglomération. Dès lors, l'accroissement du chômage plus fort dans ces quartiers depuis le début de la crise renforce nettement les interrogations sur les risques d'une dégradation très forte de la situation économique et sociale.

Quel impact de la crise entre les quartiers en ZUS de la ville d'Avignon et l'ensemble de la ville?

Pour cette analyse nous avons choisi de dissocier les ZUS d'une part (qui regroupent les quartiers les plus fragiles de la ville) et l'ensemble de la ville. Les quatre mêmes variables que celles utilisées dans le cadre de l'analyse précédente (au niveau des groupes de territoires) ont été retenues : l'effet chômage, l'effet minima sociaux, l'effet dépendance aux prestations sociales et l'effet niveau de vie.

Pour le chômage, la progression a été beaucoup plus forte dans les quartiers en ZUS que dans les autres territoires. Ainsi, pour l'ensemble de la ville, la part des demandeurs d'emploi en catégorie A vivant dans une des trois ZUS, est passée en 2008 de 18% à 25%.

Pour les minima sociaux (RSA socle, RMI et AAH) cette proportion des territoires est passée sur la période 2008/2011 de 25% à 28%. Nous avons cette fois-ci retenu d'une part le RMI et d'autre part le RSA socle.

Pour la dépendance aux prestations sociales, le taux est resté constant, ainsi les quartiers en ZUS représentent la même part entre les deux dates, c'est à dire 26%.

Enfin, le premier décile a chuté (nous n'avons que deux des trois ZUS pour cette information) fortement dans les quartiers concernés par une politique de la ville prioritaire. Ainsi, entre 2005 et 2009, la baisse a été sur le quartier de la Croix des Oiseaux de 1€ en revenu mensuel (il s'agit d'euros courants) et de 11€ sur Monclar. Par contre, sur l'ensemble d'Avignon, il y a eu une progression de 142€ mensuel pour le premier décile. L'écart est donc très important.

Dans cette analyse comme dans la précédente, la crise n'a pas eu les mêmes impacts selon le profil des territoires. Ainsi, dans les quartiers les plus pauvres, il y a eu une baisse du revenu du premier décile et une progression plus forte de la demande d'emploi que celle observée au niveau de la ville dans son ensemble.

L'impact de la hausse de la demande d'emploi aura un impact plus fort dans ces quartiers que dans les autres territoires. En effet, pour Avignon, hors prestations sociales, 61% des revenus des habitants proviennent en moyenne des rémunérations salariales. Par contre, sur les deux quartiers de Monclar et de la Croix des oiseaux/saint Chamand, la dépendance au salaire et traitement est respectivement de 69% et de 67%. Dès lors, il n'est pas étonnant de voir les niveaux de vie des ménages fortement baisser dans ces quartiers au regard de ce qui est observé par ailleurs. Dans tous les cas, les prestations sociales ne parviennent jamais à compenser totalement les baisses de salaires liées au chômage.



LE COMPAS

Le Compas est un bureau d'étude qui intervient sur l'ensemble de la France. Sa spécialité est l'élaboration de diagnostics territoriaux pour le compte des collectivités locales. Il comprend 22 professionnels qui ont des compétences complémentaires : démographie, sociologie, statistiques, économie, droit, géographie, informatique.

Le siège du Compas est à Nantes. Il a des professionnels présents en Rhône-Alpes, à Strasbourg et Paris. Le Compas travaille avec des communes, des intercommunalités, des CCAS, des départements, des régions et des services de l'Etat.

Nos travaux :

Le Compas réalise des Analyses de Besoins Sociaux pour des CCAS et des communes. Il met en œuvre des observatoires sociaux pour des intercommunalités et des départements. Il développe des outils d'observation dans le cadre de la politique de la ville avec des intercommunalités et réalise des études pour de nombreuses collectivités locales. Le Compas a développé aussi des outils de connaissances des réalités sociales territorialisées à partir d'une base de données historique qui reprend l'évolution de la dynamique des territoires depuis l'IRIS jusqu'au niveau national. Le Compas met aussi librement à disposition ses analyses au travers des sites Internet qu'il met en œuvre :

www.inegalitesterritoriales.fr www.observationsociete.fr <http://www.lecompas.fr/nos-publications>

Nos collaborations :

Le Compas collabore avec l'UNCCAS (Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale), l'observatoire des inégalités, l'Université de Nantes dans le cadre du projet UCAP (Usage du Chiffre dans l'Action Publique)

Le Compas vient de terminer l'organisation d'un outil d'observation pour le compte du SG-CIV (ministère de la ville) en lien avec l'Inter Réseau développement social urbain.

Réalisation :

Hervé Guéry - herve.guery@compas-tis.com
Violaine Mazery - violaine.mazery@compas-tis.com
Michaël Bernier - michael.bernier@compas-tis.com

Maîtrise d'ouvrage :

Région PACA
Conception et suivi de réalisation :
P. Lacoste, JB. Chabert, A. Verdeau